



CHARTE  
**+NATURE**

## Présentation de la Charte +Nature

Votre contact à FREDON NA :

**Sabine LLOBET**

**Secrétariat de la Charte +Nature**

05 49 62 73 53

[sabine.llobet@fredon-na.fr](mailto:sabine.llobet@fredon-na.fr)



# Contexte

- 2019-2020 : Développement de la **Charte +Nature** par un groupe technique FREDON comprenant l'ensemble du territoire français
- Partenariat avec la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais et l'association Centr'Alp
- Communes tests : Saujon (17) et Vicq sur Gartempe (86)



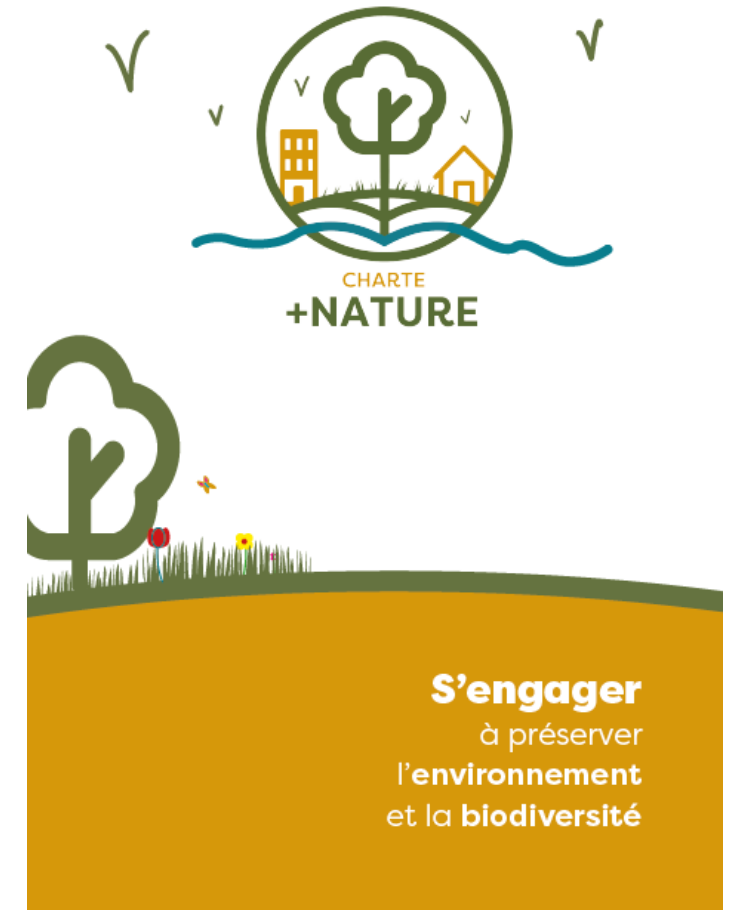
# Objectif

- Avoir une **Charte +Nature** nationale : développement par l'ensemble des FREDON
- Répondre à des aspirations de plus en plus prégnantes sur la labellisation d'**actions en environnement**.
- S'engager dans une **gestion écologique et durable** de l'ensemble des espaces extérieurs
- Elargir le dispositif aux structures privées



# Pour qui ?

- Les collectivités et les EPCI
- Les structures privées
- Toute structure possédant des espaces extérieurs à entretenir

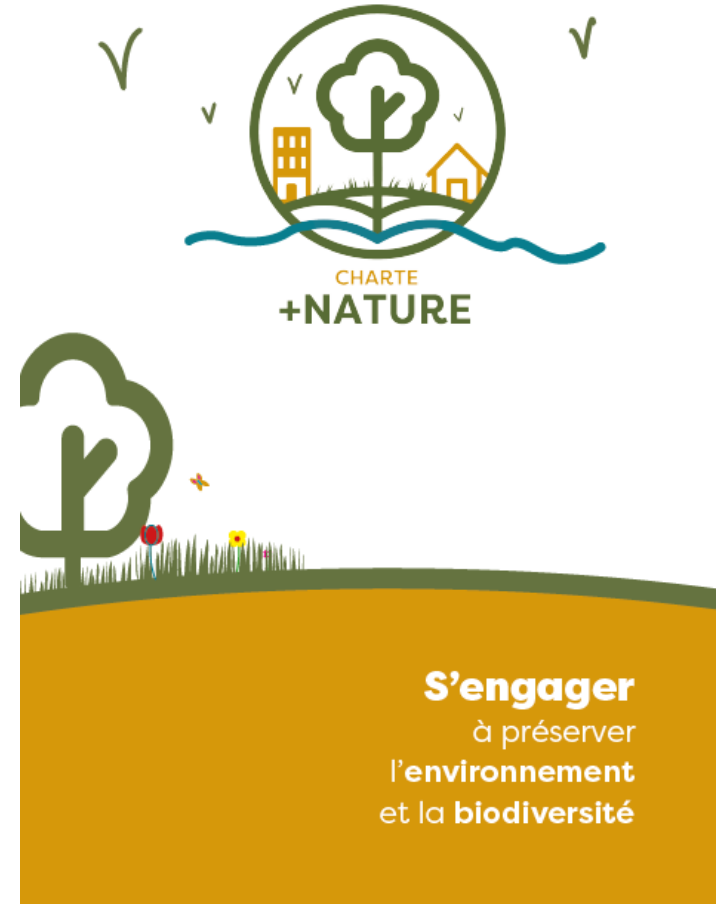


# S'engager dans la Charte



**Être labellisé** : pour valoriser les actions mises en œuvre

- Avoir une vue globale des actions déjà mises en œuvre sur vos espaces et se projeter sur les **améliorations possibles**
- Bénéficier de **conseils techniques de terrain**
- **Être guidé** dans votre démarche
- **Valoriser** les actions réalisées par votre structure



# Contenu de la Charte **+NATURE**

## 1 Charte, 3 niveaux de progression

Cette Charte est basée sur 3 niveaux de progression qui permettent d'avancer « pas à pas » selon les capacités de la structure engagée

### 63 critères - 5 Thématiques:

- Réduire/arrêter les produits phytosanitaires
- Réduire les déchets verts
- Mieux gérer l'eau
- Favoriser la biodiversité
- Communiquer en interne et en externe

**+ de Nature**  
**+ de Biodiversité**  
**+ de respect de l'Environnement**

# 5 thématiques – 63 critères





# Exemple de critère

Thématique

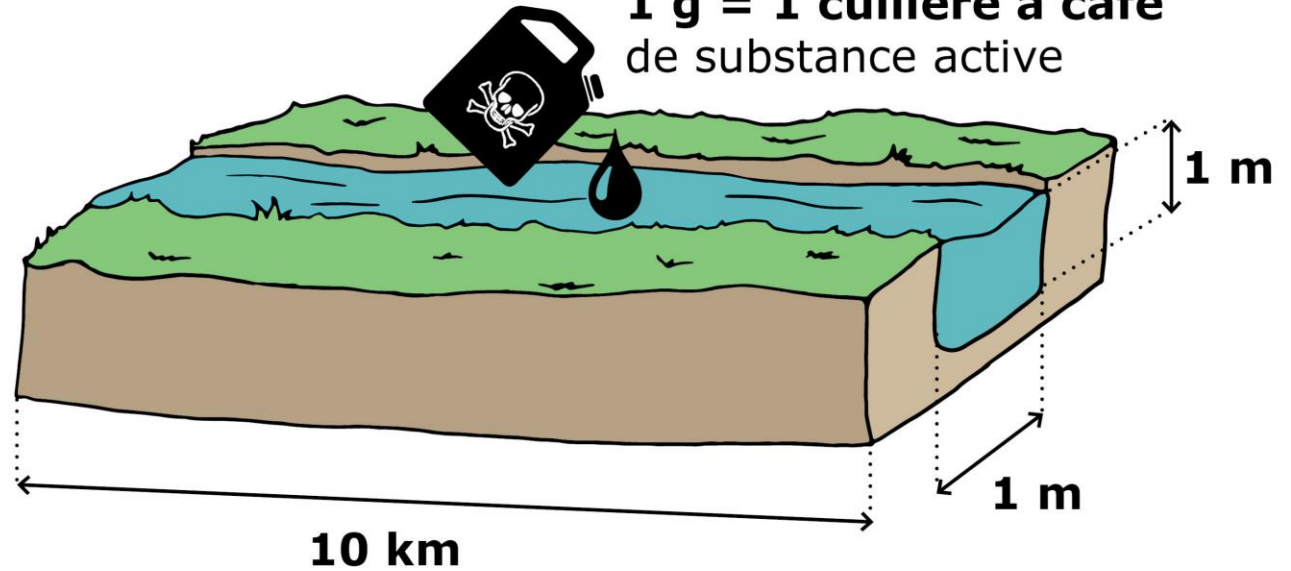
« Réduction / Arrêt des produits phytosanitaires »

« Réalisation

d'un carnet entrée / sortie des produits phytosanitaires »

Norme de potabilité par substance active =  $0.1 \mu\text{g/l}$

1 g = 1 cuillère à café de substance active



# Exemple de critère

Thématique  
« **Réduction  
des déchets verts** »

« **Réalisation  
d'un plan de gestion différenciée  
des espaces gérés par la structure** »



*Gestion différenciée des espaces*

# Exemple de critère

Thématique  
« Réduction  
des déchets verts »

« Réalisation  
d'un plan de gestion différenciée  
des espaces gérés par la structure »



# Exemple de critère

Thématique  
« Réduction  
des déchets verts »

« Ecopâturage »



# Exemple de critère

Thématique  
« Favoriser la biodiversité »

« Fauchage tardif »



*Parc Matisse à Lille (59)*

# Exemple de critère

Thématique  
« **Mieux gérer l'eau** »

« **Couverture des sols nus  
sur la totalité des massifs  
floraux pour réduire les  
arrosages** »



# Exemple de critère

Thématique  
« Communiquer »

« Pose de panneaux  
d'information in-situ »



Panneaux sur site – Dardilly (69)

# Exemple de critère

Thématique  
« **Communiquer** »

« **Zones refuges de biodiversité ou  
ruches in-situ à visée de  
communication** »



*Hôtel à insectes – Bessay sur Allier (03)*



# Exemple de critère

Thématique  
« Communiquer »

« Sachets de graines de fleurs  
locales fournis aux habitants ou  
aux salariés »



Grainothèque - Saint Germain Laprade (43)

# Déroulement

## 1. Audit des pratiques d'entretien -> Visite de labellisation

- diagnostic des pratiques actuelles,
- évaluation du niveau actuel et du niveau atteignable.

## 2. Fourniture du **rapport écrit et proposition d'axes de progrès**

3. Mise à disposition de **supports de communication** sous format numérique (panneaux, articles, expositions, plaquettes, autocollants...)

4. **Valorisation des actions réalisées** par les signataires (site Internet, presse, ...)

# Critères d'évaluation de la Charte +NATURE

- Pour les structures publiques

| Structure publique   | Nombre d'actions par thématique | Nombre total de « + » nécessaire | Délai pour atteindre le niveau |
|----------------------|---------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| Atteinte du niveau 1 | 1 action                        | 20 +                             | 1 an                           |
| Atteinte du niveau 2 | 2 actions                       | 40 +                             | 2 ans                          |
| Atteinte du niveau 3 | 3 actions                       | 60 +                             | 3 ans                          |

- Pour les structures privées

| Structure privée     | Nombre d'actions par thématique | Nombre total de « + » nécessaire | Délai pour atteindre le niveau |
|----------------------|---------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|
| Atteinte du niveau 1 | 1 action                        | 14 +                             | 1 an                           |
| Atteinte du niveau 2 | 2 actions                       | 28 +                             | 2 ans                          |
| Atteinte du niveau 3 | 3 actions                       | 42 +                             | 3 ans                          |

# Accompagnement FREDON

## Valoriser



### Être labellisé

FREDON assure la **démarche de labellisation**

- visite de contrôle du respect des engagements pris par la structure,
- constitution du dossier de labellisation présenté au comité national,
- apport de conseils supplémentaires pour que la structure puisse continuer à évoluer.

Une **structure labellisée bénéficiaire** de :

- possibilité d'utiliser le logo Charte **+NATURE** du niveau atteint dans tous les documents de communication,
- diplôme Charte **+NATURE** du niveau atteint,
- plaque de labellisation Charte **+NATURE** du niveau atteint,
- communication presse réalisée par FREDON au niveau régional et national.

# Devis de labellisation

## Pour les mairies :

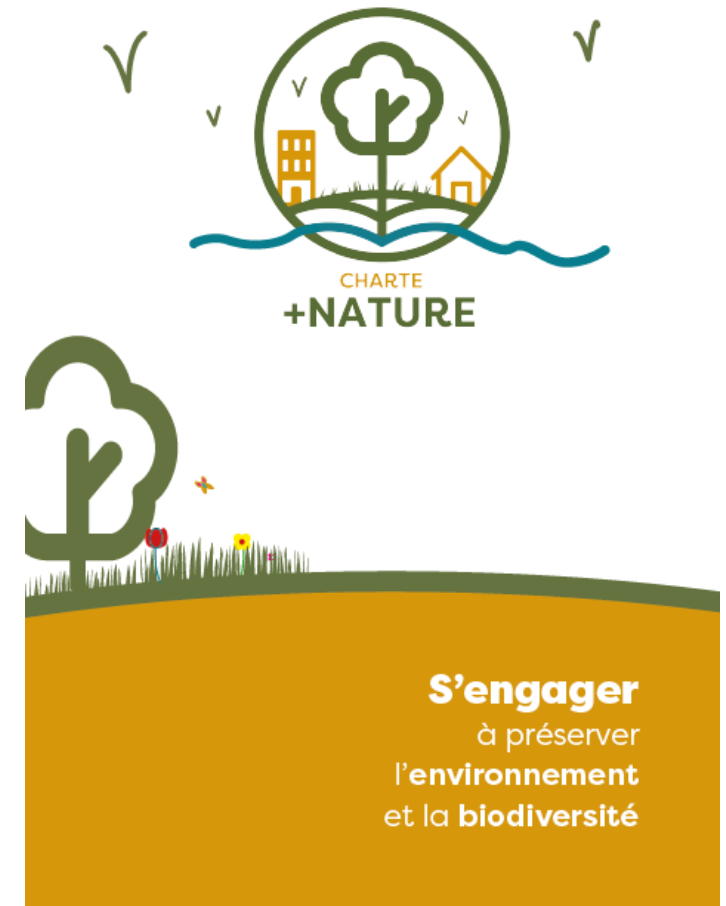
- 0,15 € ht / habitant (min 250 € - max 3000 €)

## Pour les entreprises, golfs, epci, etc... :

- 600 € ht / site si entreprise
- 600 € ht / entité si golf, epci, etc...

## Pour les campings:

- Convention entre FREDON France et la FNHPA
- Forte mobilisation depuis début 2022





CHARTE  
**+NATURE**

MERCI DE VOTRE ATTENTION